



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120509

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/10/2021 15H23 C:000048 I:29301
V/REF : 20219916
V/Email reçu le Lundi 25/10/2021 à 15H23

MACON HABITAT O.P.H
PATRIMOINE LOCATIF
211 RUE KENNEDY
CS 60311
71011 MACON CEDEX

IMMEUBLE : SIEGE MACON HABITAT
211, RUE KENNEDY
CS 60311
71000 MACON

Feillens, le 14 Décembre 2021

Référence Marché: 2019-068-Lot1-Plomberie
LOCALISATION : 211 RUE DU PRESIDENT KENNEDY - MACON REF SECT. 0686094979 - 4EME
ETAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION DE FUITE SUR CHASSE D'EAU
Donneur d'ordre : Mme K. BLANC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27 OCTOBRE 2021 A 14H15
2 MECANISMES DE CHASSE D'EAU A REMPLACER
(EN COMMANDE)

LE 10 DECEMBRE 2021 A 15H15
MAUVAIS MECANISMES COMMANDES
A NOTRE RETOUR, BUREAUX FERMES

LE 13 DECEMBRE 2021 A 15H15
REPLACEMENT DE 2 MECANISMES WC

OBSERVATIONS :
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120509

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL0100-Heure(s) Réparation/Débouc. Canal	1	32,00	32,00
1,00	PL0100-Heure(s) Réparation/Débouc. Canal	2		Pour mémoire
2,00	PL0125-FP Mécanisme Complet réservoir	3	55,00	110,00
TOTAL H.T.				142,00
T.V.A. a 10,00%				14,20
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>156,20</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR MACON HABITAT O.P.H. PATRIMOINE LOCALIF 211, rue KENNEDY CS 60311 71011 MACON CEDEX Tél : 03 85 21 63 63 Fax : 03 85 21 63 50 Rcs : 443 862 073 00022 Siret : 443 862 073 00022 No Intracommunautaire FR10443862073		Objet RECL2021 8996 FUTE/ 211 KENNEDY CLEMENT GIOANNI	
Marché n° 2019 68 1 2		Provenance CLEMENT GIOANNI	
Réf. fournisseur F / 43014		AGENCE RECL2021 8996	
Service AGENCE		ÉMETTEUR BLANC KAROLINE Tél 0478794036 Fax 0478794036	
LOCALISATION Parties Communes PALIER ETAGE Programme 1115 ESPACE KENNEDY Tranche T1 Ensemble 01 Escalier 01 Etage 04 Logement Module Gardien MICHON Tél. professionnel 0686094979 Retrait des clés CHEZ GARDIEN		Adresse 211 RUE DU PRT KENNEDY 71000 MACON Réclamation n° 2021 8996 1	

DÉLAI D'EXÉCUTION 9 JOURS **PÉRIODE DU** 25-10-2021 **AU** 02-11-2021

ARTICLE	DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ
PLO100	MAIN OEUVRE DEPANNAGE REPARATIONS	U	1,00
réparer fuite sur chasse d'eau, tel réf M. Michon pour prise de rdv impératif tel 06 86 09 49 79			

AFFECTATION BUDGÉTAIRE	CODES STRUCTURE ET SCHEMA : DSP	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	INSTANCES	RUBRIQUE	1 PLOCOM1
		TRAVAUX PLOMBERIE COMMUNS	PROX		

AFFECTATION ANALYTIQUE	CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	AUCUNE AFFECTATION ANALYTIQUE PATRIMOINE
------------------------	-------------	-----------------------	---------------------	--

LORSQUE LE REPERAGE AVANT TRAVAUX N'AURA PU ÊTRE REMIS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX LA PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES SALAIRES DEV RA ÊTRE ASSURÉE "COMME SI LA PRESENCE D'AMIANTE ÉTAIT AVERÉE".	Édité le 25-10-2021
LA RESPONSABILITE EN REVIENTRAA L'ENTREPRISE APPELÉE À RÉALISER L'OPÉ RATION POUR LAQUELLE ELLE AURA RECU UN BON DE TRAVAUX.	Le Service Émetteur
EXEMPLAIRE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FACTURE	